Formation : **SAP PP : maîtriser la planification et l'exécution de la production**

Code : QARZS

Durée : 35 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte industriel où la pression sur les délais et les coûts de production s'intensifie, la maîtrise du module SAP PP devient un levier opérationnel concret. Des données de base mal structurées, un MRP mal paramétré ou un suivi insuffisant des ordres de fabrication peuvent générer des ruptures, des surcoûts et des retards liés directement à une utilisation partielle du système. Cette formation donne aux équipes production, logistique et supply chain les moyens de tirer pleinement parti de SAP PP, de la planification des besoins jusqu'à la clôture des ordres et l'analyse des performances.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'architecture du module SAP PP et ses interactions avec les autres modules du système
- Paramétrer et exécuter le processus MRP pour anticiper les besoins en matières et en capacité
- Créer, ordonnancer et suivre les ordres de fabrication jusqu'à leur clôture
- Structurer et maintenir les données de base de production : articles, nomenclatures, gammes et postes de travail
- Intégrer les étapes de contrôle qualité dans le flux de production au sein de SAP PP
- Produire et analyser des rapports de performance pour identifier des leviers d'optimisation des processus

Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables et techniciens de production, aux planificateurs, aux gestionnaires de la logistique et de la supply chain, ainsi qu'aux consultants SAP souhaitant approfondir leur expertise sur le module PP.

Prérequis

Connaissance de base des processus de production industrielle requise. Une familiarisation préalable avec l'environnement SAP constitue un atout, sans être obligatoire.

Programme

Prise en main du module SAP PP

Ce premier bloc pose le cadre fonctionnel et technique du module PP, indispensable avant d'aborder les processus métier.

- Positionnement de SAP PP dans l'architecture globale de SAP
- Fonctionnalités clés du module et périmètre couvert
- Navigation dans l'interface SAP
- Concepts structurants : articles, nomenclatures, gammes, postes de travail

Données de base de production

La qualité des données de base conditionne la fiabilité de l'ensemble du processus de planification et d'exécution ; ce bloc en couvre la création et la maintenance.

- Gestion des articles : création, modification, consultation
- Gestion des nomenclatures : structure et variantes

- Gestion des gammes : opérations, temps alloués, ressources associées
- Gestion des postes de travail : capacités disponibles et calendriers

Planification des besoins en matières (MRP)

Le MRP est le cœur de la planification industrielle dans SAP PP ; ce bloc couvre son paramétrage, son exécution et l'exploitation de ses résultats.

- Concepts fondamentaux du MRP et logique de calcul des besoins
- Paramétrage : types de planification et stratégies associées
- Exécution du MRP : analyse des besoins nets et création des propositions d'approvisionnement
- Évaluation et interprétation des résultats du MRP
- Gestion des exceptions et des messages MRP

Gestion et suivi des ordres de fabrication

Ce bloc couvre le cycle de vie complet d'un ordre de fabrication, depuis sa création jusqu'à sa clôture comptable et physique.

- Création des ordres de fabrication : saisie manuelle ou génération depuis le MRP
- Ordonnancement et planification des charges
- Lancement des ordres en atelier
- Suivi de l'exécution : confirmation des opérations et mouvements de stock
- Clôture des ordres de fabrication

Contrôle qualité intégré à la production

SAP PP permet d'intégrer les étapes de contrôle qualité directement dans le flux de production, sans rupture de processus ; ce bloc en détaille la mise en œuvre.

- Intégration du contrôle qualité dans le processus de fabrication
- Création et paramétrage des plans de contrôle
- Enregistrement des résultats de contrôle
- Décisions d'utilisation des lots contrôlés
- Analyse des défauts et traitement des non-conformités

Reporting et analyse de la performance production

La valeur opérationnelle de SAP PP repose aussi sur la capacité à produire des indicateurs fiables pour piloter et améliorer les processus.

- Rapports standards disponibles dans SAP PP
- Création de rapports personnalisés adaptés aux besoins de l'organisation
- Analyse des KPI de production
- Identification de leviers d'optimisation à partir des données collectées

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 35 heures, les collaborateurs seront capables de paramétrer et d'exécuter un cycle MRP complet, de créer et de piloter des ordres de fabrication dans SAP PP, de maintenir les données de base nécessaires à la planification, d'intégrer le contrôle qualité dans le flux de production et de produire des tableaux de bord permettant à l'encadrement de prendre des décisions fondées sur les données du système.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*